



**Service de surveillance des communes**

Service de surveillance  
des communes  
Rue des Gazomètres 7  
Case postale 36  
1211 Genève 8

N/réf. : MMD/YET/677/04

Monsieur le Maire  
de la ville de Genève  
Palais Eynard  
Case Postale 3983  
1211 Genève

<b>Ville de Genève</b> Secrétariat général
Reçu le: - 1 NOV. 2004
Séance CA du: /
Décision:
A traiter par: SCH
Copies: n. Ferraro n. Megg n. Hermann

Genève, le 28 octobre 2004

n. Lévrier  
n. Naider  
Dossier

**Concerne : Crédit complémentaire de 150 105,20 F destiné à couvrir les frais d'acte, de notaire et d'enregistrement non compris dans le crédit voté et crédit complémentaire de 115 982,40 F destiné à couvrir les dépassements dus au refus d'exonération par le Conseil d'Etat des droits d'enregistrement et des émoluments du Registre foncier**

Monsieur le Maire,

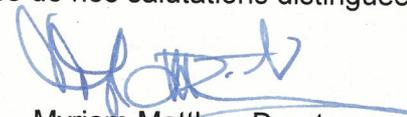
Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 5 octobre 2004, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Surveillance des communes, section financière

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.

  
Myriam Matthey-Doret  
Directrice

Date réelle d'affichage : 14 octobre 2004  
Date légale d'affichage : 14 octobre 2004  
Fin délai référendaire le : 23 novembre 2004